Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Rechargement de droit pole emploi

Par bbmorgane

Bonjour,
j'aurai besoin d'un renseignement, mes droit ce sont terminés le 17 avril, j'étais sous des droit ouvert en 2017, j'ai travaillé de janvier 2018 à octobre 2021. j'ai fais mon actualisation d'avril, j'ai dans mon espace un paiement en attente au 3 mai de mes allocations chômage du 1er au 17 avril. mi mars j'ai reçu un courrier avec le nombre d'heures travaillé et les documents à fournir pour le calcule du rechargement de droit. j'ai tout fourni mais depuis plus de nouvelle, je ne sais pas si cela a été traité, si c'est accepté ou non. Ma conseillère ne répond pas à mes question, elle répond à côté, je lui ai demandé si mon dossier avait été traité et si j'allais bénéficier du rechargement de droit, elle m'a répondu que les droits sont payable une fois les anciens droit payés... sauf que la en paiement je n'ai que les 17 jours d'avril restant.
Ma question est donc la suivante, comment cela fonctionne? est-ce que la demande va être traitée que maintenant que mes droits sont finis? j'ai lu sur le site pole emploi que c'est automatique que ça prend la suite directement alors pourquoi pas dans mon cas? je n'ai pas reçu de courrier de refus ni de validation.... je vais appeler mardi matin mais je suis en stress en attendant de ne pas savoir...
en vous remerciant